ADAWASK

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. JAN. 18 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

DANSES

fut suivi par la plupart des évêques de la province-soeur. C'est avec joie, et un soupire de soulagement que les honnêtes gens ont accepté la ligne de conduite que leur trace l'autorité religieuse. Les protestants eux-mêmes ont approuvé cette sanction de l'Eglise Catholique, avouant qu'elle seule pouvait faire écouter ses recommandation, et qu'étant la seule religion à pouvoir atteindre réellement les gereuses et mauvaises en elles-nêmes, que leur péril s'aggrave des consciences, ses enseignements seront suivis.

Les honnêtes gens en sont actuellement rendus à subir les danses modernes. Malgré leur répugnance, ils devaient danser ou laisser danser car tout le monde danse. On danse partout, à toutes les occasions, avec n'importe qui et à toutes les heures du jour et de la nuit. L'on nous rapporte qu'un curé d'une des principales églises de la ville de Québec. s'est vu obligé de retrancher la messe de cinq heures, de son programme dominical, parce qu'à celle-ci venaient assister tous ceux et celles qui avaient passé la nuit à danser. Ces gens, pour la plupart a demi-ivres, venaient commen-suit". cer à l'église leur sommeil de la journée du dimanche. Pauvre manière de satisfaire au précepte de l'observance du Jour du Seigneur!

Nous nous permettons de reproduire de L'"Action Catholique" de samedi dernier, une partie de l'article éditorial. Les gens honnêtes y trouveront de grandes vérités.

On sait ce que le peuple, souvent remarquable par la savoureuse énergie qu'il sait donner aux termes, entend par le vocable commun Il en fait, comme l'Académie, l'antithèse de distingué; mais il y ajoute encore cette interprétation simpliste: Commun est le contraire de tout ce qui est beau; c'est bien près d'être l'envers de tout ce qui est respectable. Un homme commun, c'est un rustre, un indélicat, un polisson; une femme commune est tout cela, et l'épithèse comresi pour elle que c'est une 'ima

Le peuple, en sa rude logique, a de ces sentences qu'il burine et

Il n'est donc pas bon, même pour les riches, même pour les élégants, et même pour les savants de mériter l'épithete de communs. Nous en appelons à ceux qui ont le privilège, ou le malheur d'avoir de l'âge.

Il y a quelques années, à l'époque cu les relations mondaines étaient d'ordinaire l'occasion d'hommages aussi empressés que respectueux de l'homme à la femme, et où les danses se déroulaient gracieusement sans qu'aucun des hommes qui y prenaient part ne donnassent l'impression d'un ravisseur des Pampas saisissant brutalement une femme dans ses bras pour l'emporter dans son repaire, l'homme qui s'oubliait jusqu'à danser à la taille,-c'était l'expression consacrée,- était qualifié de commun; et derrière les éventails on ne se gênait pas pour parler de la commune qui se laissait ainsi manquer de respect.

C'était l'âge de la distinction, celui où l'on se prenait délicate ment par la main pour évoluer au cours des danses qui étaient un réjouissance à l'oeil.

Nous avons changé tout cela. Des jeunes gens de la "bonne société", poursuivent maintenant jusque dars les greniers les servantes de leur hôtesse; et les jeunes filles de cette même "bonne société" sont obligées de se défendre à coups de poings, contre ceux qu'elles consentent à suivre dans les cafés chine is, ou même dans certains grands hôtels.

Un sot incriminait dernièrement à ce propos la prohibition. Le pauvre homme n'a peut-être jamais observé les après souper des grands bals; alors que le bon vin transforme des hommes, à peu près polis auparavant, en pressants Don Juan, et des femmes presque distinguées une heure plus tôt, en celles que le peuple appelle des "communes"? S'il avait mieux saisi pourquoi on en était rendu à trouver de bon ton, dans un certain monde, d'avoir un vestiaire pour corsets, avant l'entrée au bal, il aurait peut être compris pourquoi les servantes sont obligées de se sauver dans les greniers, et les danseuses de gifler leurs partenaires.

* * *

Tout, depuis vingt ans, a tendu à l'avilissement de la femme, au retour à cette époque payenne où elle n'était qu'un objet de plaisir. Et l'on s'est laissé glisser sur la pente jusqu'au bourbier de ces danses dégoutantes, auxquelles on a été amené tout naturellement! à donner des noms d'animaux.

Le mal s'était répandu au point qu'il est devenu commun, dans tous les sens.

L'Eglise, à l'accoutumée, a tendu à la société une main secourable; et la lettre de S. E. le cardinal Bégin, dont les échos nous renent maintenant de la Grande-Bretagne et de l'Ouest américain, a été un véritable soulagement pour cenx qui voulaient rester distingués, et s'alarmaient de voir la tourbiflon vertigineux étendre sans cesse son rayon.

La lettre a porté ses fruits.

Ce fut un des derniers actes du regretté gouverneur Brodeur ébec, que de contremander un bal dont les invitations étaien

sur le point d'être lancées. Ce geste a été imité par nombre de nos milles et les plus distinguées

Il se fait, actuellement, dans la province de Québec, réputation de leurs enfants, doivent comprendre qu'elle Les pères et mères de famille, qui ont à coeur la bonne une très forte campagne contre les danses modernes. Son attitude ils doivent prendre au sujet des danses. Une re-Eminence le Cardinal Bégin a commencé cette lutte contre vue Américaine donnait récemment des conseils à ce sules danses immorales par une lettre épiscopale. Ce geste jet. Après avoir dit qu'il ne condamne pas toutes les danses, l'auteur ajoute :

> "Une jeune fille respectable ne se laissera pas accompagner par n'importe qui, surtout pour retourner chez elle; un jeune hom comme il faut, n'oublira jamais le respect qu'il doit aux dames.

> "En outre, la jeune fille se surviendra qu'il y a des danses dan circonstances qui les entourent meure avancée, toilette indécente, surtout hasard des rencontres. Ceux qui se respectent ne devraient jamais s'exposer là où tout le mande peut prendre part à la danse. Donc, les danses publiques, mêre e celles qui sont sous la surveilance de l'autorité civile, ne con ennent pas aux personnes qui ont quelque souci de leur dignité.

> "Les plus sujettes à caution, sont les danses du samedi soir. C'est pitié de voir ce qui s'y passe le plus souvent. De tels amusements ne formeront pas les bois citoyens dont nous avons besoin et ne procureront pas à la jeunesse le bonheur qu'elle pour

LA SESSION FEDERALE

LA DATE EN EST FIXEE AU 28 FEVRIER PROCHAIIN LA SOCIETE

L'hon MacKenzie-King, pre er ministre, a annoncé officielement mardi soir que l'ouverture

La situation particulière dans aquelle se trouve le gouverne Chers Confrères:nent actuel suscite beaucoup d'inérêt. Les deux principaux gro-ces de la Chambre se partager presqu'également les voix, et si es Progressistes ne continuent pas à donner leur appui au gon- puis vous dire que quelques-un ernement comme ils l'on fait pen lant les deux dernières années

Il n'y aura donc qu'un mois avant la clôture de l'année fiscale. Ce aura done qu'un mois avant deau. essaire, en attendant que le Miprès le 31 mars.

A FUSION

SON EFFET

L'amalgamation des Lanques Vationale et d'Hochelaga a attire lans l'est du Canada, l'attention rénérale. Tous les journaux ont lonné leur opinion sur le geste lu Premier Ministre Taschereau, ffrant \$15,000,000 pour la for-mation d'une banque française pouvant rivaliser avec les autres nstitutions du genre au pays. Cei acte d'un Premier ministre a éveillé l'attention de plusieurs dé posaints de la Home Bank qui a iailli à la fin de l'année dernière, qui, aujourd'hui demandent au ouvernement d'Ontario d'imiter

Gouvernement de Québec en ve-nant en aide à deux de ses ban ques les plus populaires, leur per mettant d'augmenter leur crédit de \$15,000,000 crée là un dange reux précédent. Dans l'avenir crsque les bauques viendront en mauvaise affaires pour des rai-sons de mauvaise administration ou autres, elles s'attendront na turellement à l'assistance du gou ernement. Aucune autre provin ce ne voudra probablement suivre l'exemple du Québec. Cette province, riche de revenu et de pas se mêler à d'autres entrepri-

Lisez le MADAWASKA.

L'ASSOMPTION

A MESSIEURS LES PRESIle la session aura lieu le 28 féprier prochain.

DENTS, SOCIETE MUTUEL
LE L'ASSOMPTION.

Il y a quelques sémaines je vou faisais adresser à chacun une let tre vous demandant comme ca-

deau de Noel cinq nouveaux mem bres pour notre belle société ont déjà répondu à mon appel.Plu sieurs saus doute ont envoyé le u'adviendra til?

La Chambre est convoquée plus chef. Enfin les autres sont au t.a ard que par les années passées. vail et enverront bientôt leur cademandes d'admission au Bureau

S'il advenait toutefois que vous qui vent dire qu'à moins que le ne seriez pas capable de tronver Parlement ne se vote l'argent nés es cinq nouveaux membres par vons-mêmes, pourquoi ne pas en istre des Finances présente son aviser votre succursale. Chacun budget, rien ne pourra être payé se mettra de la partie et ce sera bient't fait. Cinq nouveaux membres c'est relativement peu pour une succursale, mais chaque suc cursale prend cinq nouveaux mem DES BANQUE S bres, cela vent dire beaucoup pour

comite sur vous pour me faire le plaisir de pouvoir ann.n. cer au Conseil Général notre Prochaine assemblée en février le mag nifique cadeau que vous m'avez ffert poud Noel et la Nouvelle An

Messieurs les Présidents rap elez-vous que "Noblesse Oblige" Bien à vous Jean Paul CHIASSON,

Pres., Général Lamèque, N. B. 7 janvier 1924

NOCES D'ARGENT D'UN ANCIEN **CITOYEN**

A FREDERICTON

La semaine dernière, une soix ntaine d'amis se réunissaien chez M. et Mdc Lévite Gagnon de Fredericton, pour célébrer le ving cinquième anniversaire de riage de leurs hôtes.

Quoique cette manifestation d'a mitié et d'estime fut une sur prise pour l'heureux couple, la ré ception n'en fut pas moins chaleu reuse. La soirée se passa agréable ment à jouer aux cartes, et l'en train qui règnait montra combie tous s'amusaient. A minuit, un ressources naturelles, ne devrait magnifique réveillon fut servi. La pas se mêler à d'autres entrepri, table était autistiquement décoses financières qu'à celle de son rée pour la circonstance. Le servi administration". ce fut executée par Miles Helen Carten, Marie et Hélène Gagnon, aidées de Mmes E. McIntosh et Doran

DU CANADA Siège social: MONTREAL

Capital autorisé Capital payé Fonds de Réserve et

\$5.000,000,00 \$3.000.000.00

Profits Accumulés

\$1.525.000.00 122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits inté-iets étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux

déposants la plus grande protection possible. 30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'é-

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement. uccursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage. F.-H. BOURGOIN, gérant local.

Collège du Sacré-Coeur COURS POUR LES

Tableau d'Excellene

1) Un tableau d'excellence sera tous les mois, et portera ir l'ensemble des notes de classes u 15 du mois suivant.

2) Sont inscrits à ce tableau les lèves du cours classique dont les novennes de leçons et devoirs per (mention Assez Bien) 16 ou 17 les matières uvantes (mention Bien) 18 à 20 (mention Très Bien)

3) Pour figurer à ce tableau les lèves du cours élèmentaire de ront avoir conservé au moins 16 tion, etc. (mention Assez Bien) 17 (mention Bien) 18 à 20 (mention Très Bien).

I Cours Classique 1) Très Bien: E. Boucher, P.

2) Bien. J. Branch, F. Bordage, C. Chiasson, W. Savoie, A. Gauvin, L. Saindon, A. Cormier. Landyv, T. Robichaud Gauvin, A Duguay, A. Lévesque. . Rehel. E. Delaney, A. Arseault, O. Ouellet, G. Arsenault. Pelletier, P. Dubé, G. Gau reau, C. Haché, G. Bourgeois Dubé, G. Gàu-Goguer. R. Landry, J. Lapoin Beurgeois, F. Robichaud. Leblanc, F. Leblanc, R. Boi-

3) Assez Bien: G. Saulnier, R oudreau, O. Haché, L. Daigle, C. Lec'erc, L. Frenette, E. Corri Auffrey, C. Roy, M Arsenault, E. Boudreau, M. Lé ger, E. Moreau, E. Dumont, A ignault, R Haché, E. Yomphe W. Luce, G. Mazerol, L. Boudreau, L. Robichaud, J.-M. Pa-nuet, G. Trembiay, A. Landry, P. Dubé, E. Bécu, P. Ferland.

II Coars Préparatoire
1) Très Pien: M. Grenier, G. LE PREMIER MINISTRE Thériault, R Drysdell, G. Bélan

ger,
2) Bien: G. Leger, Y. Gallant M. Daigle, G. Guimond, A. La-gace, L. Levesque, A. Miller, W. Saint-Laurent, A. Richard, L. Quellet, O. Bourque.

3) Assez Bien: J. Babin, O. Beaupré, H. Bourgeois, F. Fondaine, G.H. Lauzier, Delphis Bourgeois reau, H. Doucet, E. Roy

Après le repas, M. E.-J. Corier, sous-ministre des Travaux Publics, lat une adresse formulant pour M. et Mde Gagnon, les neilleurs voeux de prospérité et

Pendant la soirée, plusieurs messages de hons souhaits furent reçus de St Jean, d'Edmundston d'ailleurs, des nombreux ami de M. et Mme Gagnon.

AUTOMOBILISTES

Comme nous l'avons annoncé antérieurement, il y aura, du 15 de l'automobile Ces com: donneront cans la nouvelle bâtisse de l'Ecole l'echnique d'Elmundant le mois, sont au moins 15 dston. Ce- cours comprendront

> Eléments d'électricité et magnétisme, corncctions, batteries, circuits, troub.cs et ajustage des générateurs, démarreurs, igni-

Soudure, coupage et trempage à l'Acétylène.

Ces cours auront lieu dans un atelier outillé des instruments les plus modernes. Le travail pratique sera sait sur une base commerciale, sur des automobiles mis à la disposition des élèves. Chaque élève devra apporter ses pe-tits outils, et pourra exécuter ses travaux de réparations sur son automobile, au prix coutant des matériaux employés.

Ces cours seront sous la direction de M. W.-B. Main, gradué de "Ecole d'automobile de l'Etat du Michigan. Comme ces cours ne pourront être donnés, à moins d'a voir un nombre suffisant d'applicants, nous conseillons à tous ceux qui sont intéressés, d'envoyer immédiatement leur application. La seule somme exigé pour suivre ces cours est \$5.00 payable lors de l'errégistrement à l'ouverture des cours Ceux qui dési-rent de plus amples informations, devront s'adresser à :

N. B. Vocational Education Board Fredericton, N. B.

A LA COMMISSION DE L'HYDRO

La Commission des pouvoirs hydrauliques de la Province s'est réunie à St Juan et Fredericton, cette semaine, sous la présidence de l'hon Dr E. A. Smith de Shé-M. H.-G. Acres, de Port Stanley, Ont., ingénieur consultant et M. S.-R. Weston, ingénieur en chef de la Commission. L'hon Presimier Ministre Véniot prit part aux délibérations des assemblées, discutant les diverses aspects de la question du développement des pouvoirs du Grand Sault. La Commission doit siéger en-

core la semaine prochaine